PUBLIC

Niveau 2

PROGRAMME

Actualité du contentieux administratif

Date : jeudi 6 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

I. – La saisine du juge administratif
II. – La présentation des demandes et moyens et l'office du juge administratif
III. – L'instruction
IV. – La décision

GILBERT François
Biographie : Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Le Prado & Gilbert

POULET Florian, Professeur
Biographie : Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne (Paris-Saclay). Diplômé du Master Contentieux public de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) et du Master Droit public approfondi de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), il est l'auteur d'une thèse de doctorat sur « L'inopérance des moyens dans le contentieux administratif français ». Il est également titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) et diplômé de l'Institut de droit public des affaires (IDPA).

Objectif pédagogique : La formation s'adresse à des avocats pratiquant le contentieux administratif. Elle a pour objet d'actualiser leurs connaissances en la matière au regard des évolutions textuelles et jurisprudentielles des 12 derniers mois.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT